

Bulletin Communal

N° 8

Le 11 avril 2024



MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

120, Bourg
29260 SAINT FRÉGANT

CONTACTS

02 98 83 05 02
mairie@saintfregant.bzh
urbanismesaintfregant@gmail.com
<https://saintfregant.bzh/>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h30
Mercredi : fermée

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Lundi et vendredi sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

ECOLE PRIVEE SAINTE-ANNE ST FREGANT

02 98 83 05 03
eco29.st-joseph.kernoues@enseignement-catholique.bzh

DÉCHETTERIE

Lundi > Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45
Fermeture à 11h le 1^{er} jeudi du mois

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112

GENDARMERIE: 17 ou 02 98 83 00 40 Lesneven

PHARMACIE DE GARDE: 3237

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORDURES MENAGÈRES: 02 98 21 87 88

ENEDIS DÉPANNAGE: 09 70 83 19 70

Vie communale Buhez ar gumun

AG DE L'ASSOCIATION HENCHOU AN HOLL

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence de 38 des 48 adhérents. Le président J. Pierre Rippe a fait observer une minute de silence en mémoire de notre ancien président J. Calvez.

Il a rappelé la remise en route des activités en novembre suite à la tempête Ciaran, a aussi indiqué que les multiples coups de vent ont empêché la sécurisation totale des chemins et prévenu de la fermeture d'un chemin le matin même. Les secrétaires J.J. Moallic et trésorier S. Galliou ont fait le bilan de l'année écoulée. Quitus leur a été donné.

Mme le Maire a ensuite remercié l'Association pour sa réactivité suite à la tempête Ciaran, les bénévoles qui œuvrent les lundis ainsi que les dames qui assurent le casse-croûte de fin de journée. A l'issue de cette AG, le verre de l'amitié a été servi et a été suivi par un couscous préparé par Laurent Uguen du Restaurant Breton.



GUICLAN-PLOUENAN FC ORGANISE L'AUTO CROSS

Les 13 et 14 avril 2024 aura lieu l'auto cross. La Société de chasse de Kernouës accueillera la première étape du Breizh Cross Tour (BCT) sur son circuit situé route de Penmarc'h.



ARRETE MUNICIPAL N° 22/2024

Dans le cadre de l'organisation de l'auto cross les 13 et 14 avril 2024 à Penmarc'h sur la commune de SAINT-FRÉGANT, le stationnement et la circulation sera réglementé :

Le samedi 13 avril de 12h à 20h et le dimanche 14 avril 2024 de 8h à 22h à partir de la RD38 jusqu'à l'entrée du site et sur la route de Penmarc'h, ainsi que sur le chemin d'exploitation longeant la RD32. Le stationnement s'effectuera obligatoirement sur les parkings prévus pour cette organisation.

ARRETE DEPARTEMENTAL N° 24-AT-1041

Arrêté temporaire : du 13/04/24 au 14/04/24, la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 km/h sur la RD38.

ARRETE DEPARTEMENTAL N° 24-AT-0914

Arrêté temporaire : du 10/04/2024 au 10/05/2024, de 08 h 00 à 18 h 00, la vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h sur la RD38. La circulation est exclusivement alternée au moyen de signaux lumineux temporaires ou de piquets mobiles de signalisation. L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits pendant toute la période des travaux.



**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
le bulletin par mail.**

Transmettre votre adresse mail à
mairie@saintfregant.bzh

Conseil municipal :

Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2024



1. Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la dernière réunion du 29 février 2024.

2. Affectation du résultat 2023

Le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement de 182 215.33 €. Le conseil décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : 82 215.33 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement.

3. Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2024

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité en 2024, les bases augmentant de 3,9, et de les maintenir comme suit : taxe d'habitation : 12.31 %, taxe foncière sur les propriétés bâties : 30.46 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 29.82 %.

4. Fongibilité des crédits M57

Le conseil autorise Madame le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

5. Budget primitif 2024 de la commune

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2024. Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées comme suit : fonctionnement : 554 467.86 € et investissement : 737 401.86 €.

6. Subventions aux associations 2024

Les subventions suivantes ont été accordées : ADAPEI : 40 € - ADMR : 14,50 € par adhérent bénéficiant d'une animation - AWEN Brendaouez : 150 € - AR PINTIG : 160 € - CIDFF : 100 € - Club des manoirs : 200 € - Croix rouge : 100 € - OGEC Ecole Saint Anne : 1000 € (pour la cantine) - Henchou An Oll : 500 € - Les Zaintfregantables : 1000 € - Ligue contre le cancer : 30 € - Secours catholique : 75 € - Société de chasse : 200 € - UNC : 340 € - Amadéus : 14,50 € par adhérent bénéficiant d'une animation - Les petits Pagan : 50€.

7. Forfaits scolaires 2023-2024

Les établissements scolaires sollicitent une participation financière aux frais de fonctionnement pour les enfants de la commune scolarisés dans leurs établissements. Il convient de fixer un forfait scolaire de la manière suivante : Ecole multi site de Saint Frégant : primaire : 540 € et maternelle : 1 200 € - établissements scolaires privés extérieurs : 200 € - école Diwan et écoles publiques : forfait départemental.

8. Demande de subventions FDSR 2024 – Sécurisation de la route de Feunteun Veyler

Le conseil départemental du Finistère mobilise le produit des amendes de police au profit d'un fonds départemental de sécurité routière (FDSR), via un appel à projets relatif à des travaux de voirie effectués en 2024 pour la sécurité des cyclistes, des piétons, des personnes à mobilité réduite, des riverains et des usagers vers les transports en commun.

Ce financement est un dispositif complémentaire aux financements éligibles au pacte Finistère 2030.

Plan de financement : Dépenses HT : 50 000€, montant sollicité : 40 000€.

9. Demande de subvention DSIL 2024

La visite annuelle de maintenance et de contrôle des obligations réglementaires et légales de l'église de Saint-Frégant, réalisée le 25/01/2024, a relevé les désordres techniques suivants : le mouton de la cloche n°1 est vétuste. Il s'agit du joug supportant la cloche, la roue de sonnerie reliée au moteur. Il est nécessaire de procéder à son remplacement. Le montant des travaux s'élève à 5 953 €. La demande de subvention est de 4763 €.

Demande de subvention DSIL 2024 pour l'aménagement du bourg (tranche 2) concernant la mobilité alternative (création et mise aux normes du quai bus de Rucaradec). Sur le budget de 450 000 €, la somme de 49 500 € est sollicitée.

10. Demande de subvention « dispositif des territoires numériques éducatifs 2024 »

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Région académique Bretagne, a obtenu que le Finistère expérimente le dispositif des Territoires numériques éducatifs. Le conseil municipal porte la demande de subvention de 1004 € pour l'achat de matériel numérique. Le conseil départemental subventionne le projet à hauteur de 70%, soit 2 342 €.

11. Prévoyance du personnel communal : Mandatement du CDG29 pour une mise en concurrence

Une consultation aura lieu avec le CDG en vue de conclure un contrat ou une convention de participation d'une durée de six ans, à adhésion facultative ou obligatoire.

12. Cimetière communal -Modification de l'article 9 du règlement du cimetière communal.

« Article 9 : Acquisition de concession

Il est possible d'obtenir une concession subordonnée au règlement préalable de son coût auprès de la mairie. Le tarif des concessions est fixé par le conseil municipal. Tout emplacement est désigné par la commune. Toutes les parcelles doivent être tenues en bon état de propreté.

Si le cimetière le permet, il peut être concédé des terrains aux personnes qui désirent y fonder leur sépulture et celle de leurs enfants ou successeurs. Les bénéficiaires de la concession peuvent construire sur ces terrains des à leurs frais. Il est précisé que la Commune à toute latitude pour reprendre les concessions arrivées à échéance en application de l'article L.2223-15 du CGCT. Le caveau considéré comme faisant partie du matériel de sépulture demeure dans le domaine privé de la commune. A cet égard, la collectivité en dispose librement et peut ainsi le détruire, l'utiliser, le vendre. Le concessionnaire devra s'acquitter du tarif communal (délibération du conseil municipal) pour l'acquisition de la concession et lors du renouvellement. Le tarif diffère selon la superficie mise à disposition.»

13. Informations diverses

- Projet d'ombrières au terrain de foot sur la toiture du club house et le parking (3 097 m²) : La société Ombrières en Finistère, filiale du SDEF, prendrait en charge l'installation et paierait un loyer à la commune. Les bâtiments communaux (autoconsommation collective) pourraient prétendre à un tarif avantageux. Une étude de faisabilité est en cours.

- Achat de bouchons pour la prévention des frelons asiatiques : 100 bouchons seront distribués avec la recette.

La paroisse

Samedi 13 avril : messe à 18h à Lesneven.

Dimanche 14 avril : messe à 10h30 à Guissény.

Dimanche 21 avril : messe à 10h0 à Goulven

Brignogan : La messe du mardi à 9h15 sera célébrée à l'église.

Le coin des associations Korn ar c'hevredigezhioù

ASSOCIATION HENCHOU AN HOLL

Le prochain après-midi d'entretien aura lieu le lundi 15 avril, si le temps le permet. Rendez-vous au bungalow à 13h30

ECOLE MULTI-SITE ST-FREGANT KERNOUES

Les portes ouvertes des écoles se dérouleront le vendredi 12 avril de 16h30 à 18h30 pour l'école de Kernouës (ce sera l'occasion pour les élèves de CP de découvrir leur future école) ; et le samedi 13 avril de 10h00 à 12h00 pour l'école de Saint-Frégant.

LE CLUB DES MANOIRS

Le Club des Manoirs organise la marche mensuelle des Clubs du Secteur de la Côte des Légendes mercredi prochain 17 avril. Le départ aura lieu à 14h à l'Espace Multifonctions et la marche sera suivie d'un moment convivial.

A cette occasion, les activités habituelles du Club des Manoirs se dérouleront le mercredi 17 au lieu du jeudi 18 avril à partir de 13h45.

LA VAILLANTE FOOTBALL

Match de foot - 14 avril

> La Vaillante — La côte des Légendes
15h30 à St Frégant



INSCRIPTION RECENSEMENT

La Journée défense et citoyenneté (JDC) concerne tous les Français, filles et garçons. Dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire, le recensement est obligatoire. Cela vous permet :

• **d'obtenir une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...)**

ou à un concours soumis à l'autorité publique,

• D'être convoqué à la journée Défense et Citoyenneté,

• **d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.**

L'inscription s'effectue en ligne <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> ou en mairie. Il vous sera demandé de fournir une copie de votre pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Annonces

Traou a bep seurt

- > Vente de légumes au BDC les samedis de 9h à
- > J'habite Kerlouan, je vous propose mes services pour des travaux de jardinage et ou de bricolage. Appelez moi au : 06 77 81 50 98. Paiement CESU
- > Recherche terre. Faire offre au 06 04 01 97 01
- > Un chat gris et blanc dans le quartier Rucaradec depuis plusieurs jours. Il semble perdu, ou abandonné ? Il est affectueux et pas farouche, mais affamé. Si vous avez des informations, rapprochez-vous de la mairie soit par téléphone ou par mail.



Communauté Lesneven côte des légendes Kumuniezh Lesneven aod ar mojennoù

À LA UNE

CLCL SERVICE COLLECTE DES DECHETS

Possesseurs de bacs individuels

N'oubliez pas qu'il est indispensable que vous identifiez votre bac individuel avec votre nom. Un geste simple à mettre en œuvre pour vous...qui fait toute la différence pour nous : en identifiant votre poubelle, vous aidez notre équipe de ripeurs à mieux collecter vos déchets.

Récupérez votre étiquette autocollante dès maintenant à l'accueil de votre mairie ou du service déchets. Un bac identifié, c'est une collecte mieux organisée, c'est un territoire plus propre. Merci !

TI AR VRO BRO-LEON

Sortie BB Natur

Découvrir la musique du breton au contact de la nature, c'est ce que propose Marie aux tout-petits. Au fil des saisons, lectures, comptines et chansons rythment les activités : on touche, on écoute, on sent, on crée, on patouille ! Séance de 10h à 11h au parc de Kerlaouen à Lesneven.

Tarif : 2€ par enfant, accompagné des parents, grands-parents ou assistante maternelle

Sur inscription à Ti ar Vro (07 44 58 08 28 ou buhezin.tiarvroleon@gmail.com)

Le samedi 20 avril: Cuisine nature et patouille

LA CHORALE " PAOTRED PAGAN "

Reçoit le dimanche 21 avril la chorale "Chante la vie" de Plouescat. Le concert à lieu à 15h à la salle LOUIS PAGE de Kernouës. Une après midi de chants de la variété Française et de composition bretonne. Participation au chapeau.

Emploi Implij OFFRE D'EMPLOI ENER'GENCE

Chargé(e) de sensibilisation (CDI) Votre rôle :

Le ou la chargé(e) de sensibilisation a pour mission de coordonner un programme d'actions défini avec les partenaires de l'agence (majoritairement des EPCI), d'animer des séances de sensibilisation à la fois en milieu scolaire, à destination du grand-public ou en entreprises ou encore d'organiser des événements.

Poste basé à Brest (Finistère), déplacements réguliers sur le Pays de Brest, notamment sur la communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes. Possibilité de télétravail selon conditions prévues.

• Date d'embauche : dès que possible. Poste à temps complet (35 H), temps partiel envisageable (minimum 80%)
Merci d'adresser votre candidature par e-mail **le 12 mai au plus tard** à vincent.manach@energence.bzh comprenant :

- Une lettre de motivation (fichier nommé sous la forme « NOM Prénom LM »)
- Un curriculum vitae (fichier nommé sous la forme « NOM Prénom CV »)

Les entretiens auront lieu à Brest le vendredi 24 mai. ENER'GENCE - 3 rue Kéravel - BP 21014 - 29210 Brest Cedex 1
Tel : 02.98.33.15.14 / www.energence.bzh

MENEHAM ANIMATIONS DU 22 AU 26 AVRIL

- Balade ludique pour les 6-12 ans, lundi 22 avril
 - Meneham by night, découverte du village à la nuit tombée, mardi 23 avril
 - Chasse au trésor pour le 3-8 ans, Jeu de piste "Archibald Percival" pour les 8-13 ans mardi 23 et jeudi 25 avril
 - Dégustation gratuite de la conserverie artisanale AGDE, Balade en calèche autour du village, vendredi 26 avril
- Réservations sur meneham.bzh et dans les accueils de Tourisme Côte des Légendes.

L'ACCUEIL DE JOUR (LA PARENTHÈSE)

"La Parenthèse" est ouverte aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les transports sont réalisés par l'établissement. Les demandes de renseignements et les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

LA GRAND' FABRIQUE DE L'IMAGINAIRE

PARTICIPE À UN ATELIER CRÉATIF

créé avec l'artiste **Line Bourdoiseau** la décoration de **La Grand' Fabrique de l'Imaginaire !**

17>25 avril 2024

ŒUVRE COLLECTIVE IMAGINE PEINT ET BRICOLE

INFOS & INSCRIPTIONS : Gratuit 02 29 61 13 60

DANS LE CADRE DE LA **FABRIQUE D'IMAGINAIRE** CÔTE DES LÉGENDES

LA GRAND' FABRIQUE

À l'approche de la seconde édition du festival, La Grand' Fabrique de l'Imaginaire, venez réaliser avec Line Bourdoiseau la décoration du festival qui aura lieu le 2 juin 2024 !

Vous avez envie de bricoler et de participer à la création de cette œuvre d'art collective et multicolore ? Line Bourdoiseau vous accueille pour 1 ou plusieurs créneaux de 2 heures environ pour fabriquer de jolies sculptures pastelées créées à partir de matériaux de récupération. Cet atelier gratuit et accessible à tous est l'occasion de donner libre cours à votre créativité.

Et n'hésitez pas à ramener vos chutes de bois pour leur donner une nouvelle vie !

Le programme des ateliers :

- Mercredi 17 avril à 14h30
- Mercredi 24 avril à 14h30 et 16h30
- Vendredi 19 avril à 16h30
- Jeudi 25 avril à 14h30
- Samedi 20 avril à 14h30

Familles rurales ASSOCIATION FAMILLES DE LA BAIE

VIDE GRENIER ET JARDIN

VIDE TA CHAMBRE

STAND DE PLANTES

3.5€ LE MÈTRE

DIMANCHE 14/04/2024

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

ENTRÉE 1.5€ (GRATUIT -12 ANS)

Organisé par l'APEL / Familles de la baie

Salle omnisports à Plouider 09H-17H Arrivée des exposants à 7h30

Inscriptions et renseignements : inscription.apeldeplouider@gmail.com

Vide grenier : inscription.apeldeplouider@gmail.com

Vide ta chambre adolescent (de 11 à 18 ans) : jeunesseplouider@gmail.com

VIDE GRENIER ET JARDIN

DIM 21 AVRIL

KERLOUAN

+ 1000 VISITEURS

06 82 47 85 89

SALLE POLYVALENT / LE BOURG DE 9H A 18H00

LES AMIS DU MONDE KERLOUAN

CREPES GRILLADES, FRITES BUVETTE

VENTE DE FLEURS

VEZ NOMBREUX! POUR LA RÉALISATION DE PROJET HUMANITAIRE

ASSO. LES AMIS DU MONDE

ASSOCIATION HUMANITAIRE

1,50€ l'entrée, gratuit - 12 ans / Merci de ne pas jeter sur la voie publique

PROCHAINE PARUTION LE 25 AVRIL 2024

Dépôt des articles pour Le 23 AVRIL à 10h00

PRODUCTION & EDITION

Mairie-120 le bourg -29260

SAINT-FREGANT

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Cécile Galliou, Maire

DEPOT LEGAL

11/04/2024

DATE DE PARUTION DU PRESENT N°

11/04/2024

NOMBRE D'IMPRESSION

90 exemplaires